Hall, un mât de pavillon et un bouquet de Filaos de 8 mètres de hauteur. Les Poissons et les Tortues abondent parmi ces îles, disent les instructions nautiques françaises, et l'on peut se procurer de l'eau en creusant des trous dans le sable. La mer y est haute à 4 heures en pleine et nouvelle lune et marne de 2 mètres aux syzygies et de 1 m. 5 aux quartiers. Les courants portent généralement à l'Ouest, avec une vitesse de 2 à 4 nœuds. Les noms de *Turtle pond* et *Turtle Hill* portés sur le plan pris de la maison de Hall indiquent que le Caret y était commun et qu'on en faisait la pêche.

Quand aux Tortues de terre, il n'en est plus question, et elles y ont sans doute disparu depuis longtemps, comme cela est arrivé dans toutes les îles de l'océan Indien, à l'exception d'Aldabra, d'où viennent d'ordinaire celles que l'on élève à Mahé des Seychelles, à Maurice et à la Réunion.

Quelle pouvait bien être exactement l'espèce à laquelle appartenaient les Tortues gigantesques découvertes sur Jean de Nove, par J. Grossin et L. Picault? Il est probable qu'elles étaient d'une espèce voisine, sinon la même que celle que l'on trouve encore aux îles Aldabra, à savoir : la *Testudo elephantina*.

On ne le saura sans doute exactement que le jour où l'on aura pu faire des fouilles dans le sol des îles Farquhar, et qu'on y aura découvert les restes de ces Tortues. A propos de l'histoire de ces animaux, il n'est pas sans intérêt de dire ici que nous avons reçu l'été dernier (juillet 1899), du R. P. Philibert, franciscain curé de l'anse Royale à Mahé des Seychelles, deux œufs de Tortue gigantesque trouvés, l'un à 6 pieds sous terre à l'anse Royale, l'autre à 4 pieds à l'anse aux Pins; ce dernier a été malheureusement brisé, mais le premier est aujourd'hui intact dans les collections du Muséum. Notons aussi que nous avons trouvé un plan du port de l'île Seychelles datant de 1756; il porte un excellent dessin au lavis à l'encre de Chine d'une Tortue éléphantine, copiée évidemment d'après nature[1].

Sur trente exemplaires de Protées récemment rapportés au Muséum,

par M. Armand Viré.

J'ai l'honneur de présenter à la réunion des naturalistes quelques exemplaires du fameux *Proteus anguineus* (*der Olm* des Autrichiens), que j'ai pu me procurer la semaine dernière dans les cavernes de la Carniole.

[1] Plan du port de l'Isle Seychelle $1^{m}70 \times 1^{m}50$, attribuable à Laffitte de Brossier, ingénieur des colonies. Archives du dépôt des cartes et plans de la Marine. Portefeuille 222, division 4, pièce 6.

Le Protée est un animal rare, même dans son pays d'origine, et que l'on n'a que très difficilement vivant chez nous. C'est pourquoi j'ai cru bon de vous en mettre quelques-uns sous les yeux.

Le Protée est pour ainsi dire le doyen des animaux cavernicoles. C'est le plus anciennement connu et le plus anciennement étudié de tous les animaux souterrains.

Dès 1689, dans un bien curieux ouvrage sur la Carniole, Valvasor mentionne cet animal et le décrit comme «un Dragon de petite taille et ressemblant à un Lézard», que l'on rencontre parfois dans une source sortant d'une caverne entre Loytsch et Laybach.

En 1761, Steinberg l'étudie plus en détail. Les exemplaires de Steinberg provenaient du curieux lac de Czirknitz.

Enfin, en 1768, Laurenti, dans son *Synopsis reptilium emendata*, donne une étude exacte sur cet animal. Linné, à qui Laurenti avait envoyé un dessin de cet animal, le prenait pour une larve de Lacertien, mais Laurenti y vit un animal différent (*mihi videtur genus singulare*).

Nous ne rappelons pas tous les travaux faits depuis sur cet animal.

Le Protée est un Amphibien urodèle, de forme assez variable, mais ne constituant, quoi qu'on en ait pu dire, qu'une seule espèce.

Le corps est allongé, anguilliforme, cylindrique, à museau tronqué.

Les yeux sont toujours atrophiés, mais à des degrés divers. Tantôt on les aperçoit sous la peau sous la forme de deux petites taches noires, tantôt on n'aperçoit rien du tout.

La tête est longue, à museau tronqué.

Les branchies, variables de formes, sortent au dehors en forme de houppes roses ou blanchâtres.

Les pattes sont très courtes, minces, avec trois doigts à la patte antérieure, deux à la patte postérieure.

Nous n'insisterons pas outre mesure sur cette description, d'ailleurs très connue, non plus que sur l'anatomie.

Nous avons l'intention d'étudier leurs mœurs au laboratoire des Catacombes, et nous y reviendrons sans doute à plusieurs reprises.

Les visiteurs du Jardin des Plantes pourront d'ailleurs en voir quelques exemplaires à la galerie des Reptiles et examiner à loisir cette curieuse forme.

Radiographie appliquée à la détermination de momies de Poissons,

par M. le Dr Jacques Pellegrin.

Le Muséum a reçu l'année dernière, de M. E. Chantre, des momies de divers animaux de la Haute-Égypte. Parmi celles-ci se trouvaient quelques